



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/04/12

Reçu en Préfecture le : 06/04/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 2 avril 2012
D - 2012 / 135

Aujourd'hui 2 avril 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Hugues MARTIN - Adjoint au Maire

Etaient Présents :

Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Mme Nathalie DELATTRE (présente à partir de 16h50), Mr Michel DUCHENE (présent à partir de 16h50)

Excusés :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Josy REIFFERS, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Madame Sylvie CAZES

Equipement en tableaux numériques interactifs des écoles privées sous contrat d'association. Autorisation. Décision.

Madame Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2010, la Mairie de Bordeaux et la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Gironde se sont engagées dans un vaste programme de déploiement de « tableaux numériques interactifs » dans les salles de classe des écoles élémentaires.

Cette initiative s'inscrit dans le projet « cité digitale » qui a pour objectif de favoriser l'accès de tous les enseignants et élèves bordelais aux ressources numériques, en particulier à Internet et à leur usage pertinent en classe.

Les établissements d'enseignement privé du premier degré sous contrat d'association ont souhaité s'inscrire dans cette dynamique qui répond à la volonté du Ministère de l'Education Nationale de développer l'usage du numérique à l'école primaire.

Les représentants de ces établissements ont donc participé aux différentes réunions d'information relatives à l'e-éducation.

Dans les mêmes conditions que les écoles publiques, les équipes pédagogiques ont répondu au deuxième appel à projets proposé à l'ensemble des enseignants bordelais. Les dossiers présentés ont fait l'objet d'une validation conjointe par la Mairie de Bordeaux et les services départementaux de l'éducation nationale de la Gironde.

Les projets des écoles suivantes ont donc été retenus : Albert le Grand, Assomption, Le Bon Pasteur, Le Mirail, Notre Dame, Saint Ferdinand, Saint Gabriel, Saint Genès, Saint Joseph de Tivoli, Saint Louis Sainte Thérèse, Saint Seurin, Sainte Marie Grand Lebrun, Sainte Monique, Sainte Thérèse, Sévigné, Sainte Marie de la Bastide, ce qui représente pour l'année 2012 le déploiement de **35 tableaux numériques interactifs**.

En conséquence, afin d'accompagner ces établissements dans leur équipement en matériel, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- consentir une subvention d'équipement aux établissements d'enseignement privé sous contrat d'association à hauteur de 2630 euros par TNI, ce qui correspond au coût moyen d'un TNI installé dans les écoles publiques (tableau + poste de travail + visualisateur) soit une dépense totale de 92.050 €.

- procéder au versement de cette subvention sur les comptes bancaires de l'Union Départementale des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique (qui procède à l'achat groupé de ces équipements).

Cette somme sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours sur l'opération P0660003 CDR DOI (228) Fonction 213 Compte 2183, E-Education – tableaux numériques interactifs.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE COMMUNISTE

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 avril 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Brigitte COLLET